

Descriptif technique de la carte du risque d'inondation par ruissellement :

Les données visualisables sur cette cartographie dynamique décrivent une analyse du relief topographique de terrain ayant pour objectif l'étude des axes de ruissellement sur le département de la Somme. Ainsi, la direction départementale des territoires et de la mer de la Somme a réalisé le tracé des axes de ruissellement et des bassins hydrographiques, sous la forme de produit de type vecteur et d'image raster.

Les données disponibles actuellement sont transmises aux acteurs territoriaux sous la forme d'un « porter à connaissance des risques liés au ruissellement », disponible à l'adresse suivante :

http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/709/bassin_hydro_ide.map#.

Il comprend :

- **Les axes de ruissellement** : ils sont traduits par des axes préférentiels d'écoulement des eaux pluviales (ou réseaux hydrographiques) à travers lequel l'eau circule jusqu'à l'exutoire du point d'écoulement.

Ces axes indiquent une direction d'écoulement. Ils ne décrivent pas, avec exactitude, le cheminement et l'emprise des écoulements, précision latérale avec une tolérance + ou - 25 mètres en X et Y générée par la grille de points du levé topographique.

En effet de nombreux facteurs, bâtiments, éléments topographiques paysagés, volumétrie, sont susceptibles de modifier le cheminement des coulées.

(image : relief et axes de ruissellement)

- **Les bassins hydrographiques** (de surface supérieure à 10 hectares) : ils représentent le découpage en sous-secteurs des bassins versants afin de délimiter le réseau hydrographique du territoire.

Ce tracé des éléments surfaciques reprenant les lignes frontières de partage des eaux ou limites de bassins.

La modélisation est basée sur un relevé topographique à partir du modèle numérique de terrain réalisé sur un maillage de point altimétrique composé d'une grille de point tous les 25 mètres en X et Y, précision 1 m en Z (de type base de donnée alti de l'IGN).

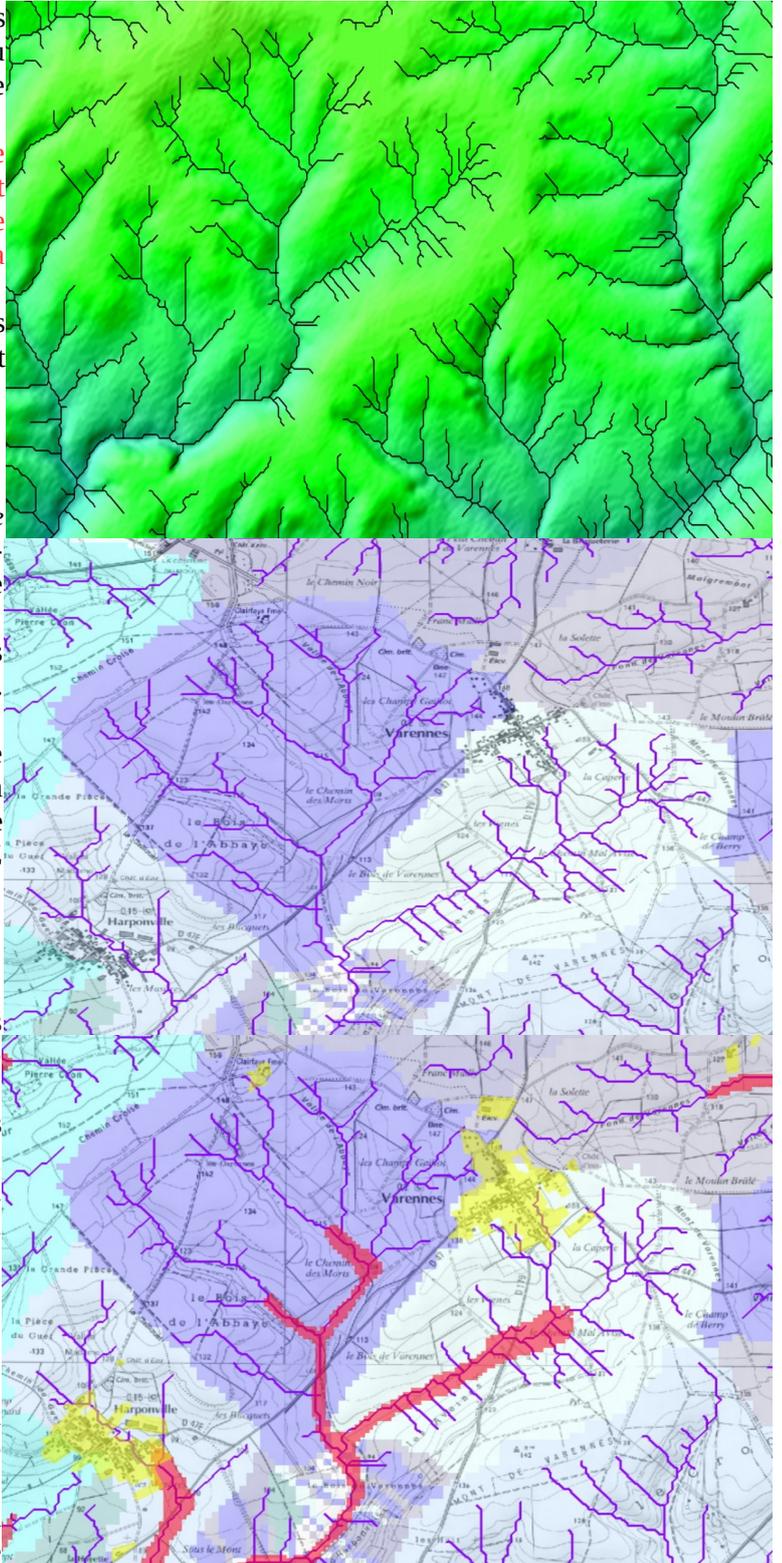
(image : axes de ruissellement et bassins hydrographiques)

- **Les zones inondables par ruissellement** : Elles sont issues de la méthode d'extraction des zones de concentration des écoulements (méthode dite « Exzeco ») de catégories 2 et 3 (surface rouge). Elles matérialisent l'emprise inondable liée à la continuité des axes préférentiels de ruissellement, et prenant en compte les pentes et la topographie du terrain sur la carte dynamique des bassins d'hydrographie.

L'échelle pertinente de visualisation vis-à-vis de la précision du modèle numérique de terrain utilisé, se situe entre le 1/50 000^{ème} au 1/25 000^{ème}.

La donnée sur le périmètre de la tâche urbaine est issue des parcelles bâties de la consommation foncière des fichiers fonciers de la DGFIP. Elle permettra de visualiser les zones bâties impactées par le risque ou sur la trajectoire d'écoulement d'un bassin tête de bassin ou exutoire.

(image : zones de ruissellement, bassins hydrographiques et tâche urbaine)



Rendu graphique

Rendu des axes de ruissellement sous la forme de polygones dite ligne-polygones dû au pixel du modèle numérique de terrain (M.N.T.), précision latérale avec une tolérance + ou - 25 mètres en X et Y générée par la grille de points.

Les données accessibles de la carte dynamique sont :

• Données principales :

- **Bassin hydrographique raster** : représentation des sous bassins d'hydrographie sans modification de la donnée source, *chelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000^{ème}*.

- **Bassin hydrographique 10 Ha assemblé vecteur** : représentation des sous bassins d'hydrographie avec modification de la donnée source, assemblage des bassins hydro de moins de 10 hectares le long des axes principaux d'écoulement, une surface est associée à chaque bassin, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000^{ème}*.

- **Axe de ruissellement vecteur** : représentation des axes de ruissellement des bassins d'hydrographie, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000^{ème}*.

- **Zone inondable de ruissellement vecteur** : représentation des zones inondables de catégories 2 et 3 issues de la méthode d'extraction des zones de concentration des écoulements, *échelle de visualisation du 1/50 000 au 1/25 000^{ème}*.

- La donnée sur le périmètre de la tâche urbaine est issue des fichiers fonciers de la DGFIP.

• Données complémentaires :

Les surfaces avec une pente supérieure à 10% issu de l'IGN,

Les bassins versant principaux issu de l'IGN,

Le relief issu de l'IGN,

Les bois et forêts issu de l'IGN,

Les cours d'eau et fossé (police de l'eau),

Les périmètres des communes,

Les périmètres des communautés de communes,

L'orthophoto issue de l'IGN,

Le scan 25 issue de l'IGN.

